

STATISTIQUES ET ÉTUDES FINANCIÈRES

Agence nationale de contrôle du logement social

Août 2015



Ressources et emplois de la PEEC **Données prévisionnelles 2015**

L'ESSENTIEL

La présente note présente une analyse des données prévisionnelles 2015 des CIL répondants, ces données étant confrontées aux données exhaustives issues des recueils provisoire 2014 et définitif 2013 permettant ainsi de réaliser des prévisions sur l'exercice 2015 pour l'ensemble des organismes.

Selon les données recueillies, les ressources de la P(S)EEC devraient augmenter de 1,5% en 2015. En intégrant une mobilisation de l'intégralité des possibilités ouvertes par l'emprunt CDC (soit 709 millions d'euros de tirage additionnel disponible), le niveau de ressources attendu en 2015 serait compris entre 4 341 millions d'euros et 4 643 millions d'euros.

Concernant les emplois directs hors politiques nationales, leur niveau enregistrerait en 2015 une hausse estimée à 12,8%, soit un niveau de 2 540 millions d'euros, tandis que les financements affectés aux politiques nationales Action Logement s'élèveraient à 200 millions d'euros et les fonds destinés au financement des politiques publiques nationales atteindraient 1 209 millions d'euros, d'où un niveau global d'emplois d'environ 3 949 millions d'euros prévu par Action Logement.

- - Ce document présente une synthèse de l'exploitation des données prévisionnelles 2015 déclarées par les CIL. Les informations recueillies correspondent aux contenus réglementaires des documents prévisionnels et de gestion (articles L612-1 à L612-3 du Code de commerce) tels qu'ils doivent être arrêtés par les conseils d'administration.
- ✓ Le recueil des données prévisionnelles est réalisé annuellement avec un délai de réponse fixé le 15 du mois de mai de l'année de référence.
- ✓ Il forme avec le recueil intermédiaire réalisé en cours d'année le cycle de recueil permettant d'établir des prévisions à court terme sur les emplois, les ressources et la situation de trésorerie des collecteurs.

Lucie PRUVOST – lucie.pruvost@ancols.fr Chargée d'études financières Sous la direction de : Akim TAÏROU Supervision : Arnaud GÉRARDIN Directeur de la publication Pascal MARTIN-GOUSSET





1 CARACTÉRISTIQUES DES DONNÉES PRÉVISIONNELLES DÉCLARÉES PAR LES CIL

Les données prévisionnelles de l'exercice 2015 devaient être déclarées par les CIL à l'Agence avant le 15 mai 2015. Les données analysées dans la présente note ont été arrêtées au 10 août 2015. Les délais de restitution des données de la part des collecteurs sont plus longs qu'en 2014 du fait notamment de l'imputation de l'emprunt CDC qui a généré quelques retards dans la phase de finalisation des déclarations. Quelques organismes ne respectent pas l'obligation légale d'établissement des documents prévisionnels et de gestion prévus à l'article L.612-2 du Code de commerce.

Au 10 août 2015, sur les 20 organismes existant au premier trimestre 2015, 15 CIL ont répondu au recueil de données prévisionnelles de manière définitive et exhaustive. Ces répondants représentent 90,3% de la collecte obligatoire totale reçue sous forme de subventions en 2014 (données provisoires). Parmi les cinq organismes n'ayant pas transmis en 2015 de déclarations recevables, trois ne l'avaient également pas fait en 2014.

L'analyse des tendances attendues pour l'année 2015 développée ci-après concerne les fonds PEEC (Participation des Employeurs à l'Effort de Construction) et PSEEC (Participation Supplémentaire des Employeurs à l'Effort de Construction). Les agrégats présentés dans cette note ne recouvrent pas l'exhaustivité des emplois et des ressources, mais portent sur leurs principales composantes et excluent quelques éléments accessoires.

2 ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE DES RESSOURCES DE LA P(S)EEC EN 2015

D'après les données prévisionnelles transmises par les 15 organismes retenus dans le champ de la présente note, les ressources de la P(S)EEC augmenteraient de 1,5% en 2015 (voir Tableau 1 ci-dessous).

Tableau 1 : Synthèse des ressources de 2013 à 2015

Données en millions d'euros

	Champ réduit (15 CIL) ²							Données exhaustives (23 CIL)			
Rubriques	Prévision	Provisoire	Variation		Définitif	nitif Variation		Provisoire	Définitif	Variation	
	2015	2014	2015/2014		2013	2014/2013		2014	2013	2014/2013	
Collecte sous forme de subventions	1 250,87	1 242,18	+	0,7%	1 221,16	+	1,7%	1 503,00	1 486,72	+	1,1%
Collecte nette sous forme de prêts	118,95	152,02	-	21,8%	135,90	+	11,9%	175,98	156,86	+	12,2%
Collecte nette totale P(S)EEC (A)	1 369,81	1 394,21	-	1,7%	1 357,06		2,7%	1 678,98	1 643,58		2,2%
Filiales et autres entreprises liées	151,88	164,69	-	7,8%	143,15	+	15,1%	189,33	179,51	+	5,5%
Autres participations	44,69	57,76	-	22,6%	54,14	+	6,7%	80,32	76,86	+	4,5%
Autres personnes morales	345,04	300,47	+	14,8%	299,82	+	0,2%	362,98	363,21	-	0,1%
Retours Prêts Personnes morales (B)	541,61	522,92	+	3,6%	497,11	+	5,2%	632,63	619,59	+	2,1%
Retours Prêts Personnes physiques (C)	722,17	787,26	-	8,3%	871,58		9,7%	985,59	1 094,30		9,9%
Retours Prêts (B+C)	1 263,77	1 310,18	-	3,5%	1 368,69	-	4,3%	1 618,22	1 713,89	-	5,6%
Ressources P(S)EEC (A+B+C)	2 633,59	2 704,38	-	2,6%	2 725,75	-	0,8%	3 297,20	3 357,47	-	1,8%
Emprunt CDC (D)	667,04	546,50	+	22,1%	n/a		n/a	645,36	n/a		n/a
Ressources P(S)EEC y compris emprunt CDC (A+B+C+D)	3 300,62	3 250,89	+	1,5%	2 725,75	+	19,3%	3 942,55	3 357,47		17,4%

Source : ANCOLS (recueil prévisionnel exercice 2015 ; recueil provisoire exercice 2014 ; recueils définitif et provisoire exercice 2013)

La variation observée entre 2013 et 2014 sur les données exhaustives¹ (+17,4%) étant inférieure à celle calculée à partir des données du champ réduit² (+19,3%), la hausse globale pour les 20 CIL pourrait être légèrement

² Le champ réduit correspond aux données des 15 organismes ayant répondu au recueil prévisionnel 2015 de façon définitive et exhaustive.



2

¹ Les données exhaustives correspondent aux données déclarées dans les recueils provisoires (exercice 2014) et définitifs (exercice 2013) par les 20 organismes actifs au 1^{er} janvier 2015.

inférieure à celle des prévisions communiquées par les 15 CIL déclarants. Il convient de noter que la hausse de ressources entre 2013 et 2014 avait été largement imputable à l'emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Selon les données transmises par les 15 organismes dont les déclarations ont pu être analysées, la collecte nette totale P(S)EEC devrait atteindre 1 369,8 millions d'euros en 2015, soit 1,7% de moins qu'en 2014. La variation constatée pour ces organismes en 2014 par rapport à 2013 (+2,7%) étant légèrement supérieure à la progression globale observée sur la même période, la collecte nette totale P(S)EEC attendue en 2015 pour les 20 CIL devrait connaître une légère baisse proche de 1,7% par rapport à 2014 et son niveau devrait avoisiner 1 650 millions d'euros³. Il faut noter que les prévisions des collecteurs sont plutôt prudentes et que la collecte réellement constatée au niveau global est souvent supérieure aux prévisions des organismes. Ainsi leurs données prévisionnelles 2014 annonçaient une hausse de la collecte de 0,3%, alors qu'elle a progressé de 2,2% d'après les données provisoires 2014.

Par ailleurs, les prévisions réalisées par l'Agence, à partir de données macro-économiques, indiquent que le montant de la collecte nette totale PEEC pourrait atteindre 1 655 millions d'euros en 2015, soit une collecte brute estimée à 1 843 millions d'euros de laquelle se déduisent 189 millions d'euros de remboursements aux entreprises de la PEEC antérieurement reçue sous forme de prêts et qui est à échoir en 2015. La tendance qui résulte des données macro-économiques concorde globalement avec les prévisions des organismes puisque l'écart est inférieur à 10 millions d'euros, sachant que les prévisions de l'Agence n'incluent pas la collecte prévue au titre de la PSEEC dont le niveau est non significatif.

Les retours de prêts à personnes morales devraient atteindre, pour le champ analysé, 541,6 millions d'euros en 2015 soit 3,6% de plus qu'en 2014 (voir Tableau 1 ci-avant). Bien que la hausse observée en 2014 sur le champ réduit (+5,2%) soit plus forte que celle du champ exhaustif (+2,1%), le champ correspondant aux données manquantes ne représente pas une quotité susceptible d'inverser la tendance prévisionnelle du champ réduit et l'évolution en 2015 des retours de prêts à personnes morales pour l'ensemble des CIL devrait avoisiner 3,6%, soit un niveau de retours attendus de 660 millions d'euros⁴.

Quant aux **retours de prêts à personnes physiques**, l'analyse des données du champ réduit permet d'anticiper pour 2015 une diminution de 8,3% et un montant de 722,2 millions d'euros (voir Tableau 1 ci-avant). La variation constatée pour ces organismes en 2014 (-9,7%) étant proche de l'évolution globale (-9,9%), la variation effective attendue pour l'exercice 2015 devrait être proche de -8,3%. Il en résulterait un niveau des retours de prêts à personnes physiques d'environ 900 millions d'euros pour l'ensemble des organismes.⁵

En résumé, la tendance prévue en 2015 pour les retours de prêts des 15 CIL dont les données ont pu être examinées s'inscrit dans la continuité de celle observée depuis 2010. En effet, les retours de prêts devraient continuer à diminuer. Pour 2015, ils devraient s'élever à 1 263,8 millions d'euros pour le champ réduit, soit une diminution de 3,5% par rapport à 2014. La structure de l'évolution constatée en 2014 pour ces mêmes organismes avoisinant celle déterminée à partir des données exhaustives, le montant global des retours de prêts pour les 20 CIL devrait approximativement atteindre 1 560 millions d'euros⁶, sachant que les prévisions

3

 $^{^3}$ L'estimation est obtenue en appliquant la variation prévisionnelle attendue en 2015 (-1,7% sur la base du champ réduit) au total issu des données exhaustives provisoires de l'exercice 2014 (1 678,98), soit : 1 650 ≈ 1 678,98 * (1 - 1,7%).

 $^{^{4}660 \}approx 632,63 * (1 + 3,6\%).$

 $^{^{5}}$ 900 \approx 985,59 * (1 - 8,3%).

 $^{^6}$ 1 560 \approx 660 + 900; cf. notes de bas de page 4 et 5 ci-dessus.

de l'Agence, réalisées à partir des échéanciers de prêts communiqués par les organismes, anticipent un montant de 1 253 millions d'euros. Le niveau réel des retours de prêts de l'exercice 2015 devrait donc se situer entre 1 253 millions d'euros et 1 560 millions d'euros. Cette amplitude particulièrement importante, et qui serait a priori liée aux incertitudes concernant les retours générés par les nouveaux prêts ou à des remboursements anticipés programmés, fera l'objet d'une analyse à l'occasion du traitement des données intermédiaires 2015 à déclarer pour la mi-novembre par les collecteurs, afin de confirmer la réalité ou non de l'existence de cette marge qui pourrait atteindre environ 300 millions d'euros.

Concernant le flux net lié à l'emprunt CDC, il devrait atteindre 667,0 millions d'euros en 2015 pour le champ réduit, soit 22,1% de plus qu'en 2014. Les prévisions réalisées par l'Agence, à partir de données macroéconomiques et du cadrage financier de l'UESL permettent de prévoir pour l'année 2015 un niveau de mobilisation de l'emprunt CDC de 724,3 millions d'euros net des remboursements, sachant que par rapport à l'enveloppe globale, il subsisterait une marge de 708,7 millions d'euros non encore mobilisés par l'UESL, soit un montant global potentiel de 1 433 millions d'euros.

Au total, dans l'hypothèse d'une mobilisation de l'emprunt CDC correspondant au minimum prévu par l'UESL, le montant des ressources nettes attendues pour 2015 devrait se situer entre 3 632 millions d'euros (1 655 millions d'euros de collecte nette, 1 253 millions d'euros de retours de prêts et 724 millions d'euros d'emprunt CDC) selon les prévisions de l'ANCOLS et 3 934 millions d'euros (1 650 millions d'euros de collecte nette, 1 560 millions d'euros de retours de prêts et 724 millions d'emprunt CDC) selon les données des collecteurs. La mobilisation d'une marge additionnelle de 709 millions d'euros disponible sur l'emprunt CDC permettrait d'atteindre un niveau de ressources compris entre 4 341 millions d'euros (selon les prévisions de l'Agence) et 4 643 millions d'euros (selon les prévisions des collecteurs).

3 ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS DE LA P(S)EEC EN 2015

Le montant total des emplois directs au titre de la P(S)EEC, observé au niveau des 15 collecteurs associés de l'UESL composant le champ réduit, devrait s'élever en 2015 à 2 082,5 millions d'euros, soit 12,8% de plus qu'en 2014 (voir Tableau 2 ci-dessous), résultat d'une importante augmentation des concours directs au profit des personnes morales (+24,2%) compensant largement la légère diminution des financements directs au profit des personnes physiques (-4,1%).

Tableau 2 : Synthèse des emplois de 2013 à 2015

Données en millions d'euros Champ réduit (15 CIL) Données exhaustives (23 CIL) Rubriques Prévision **Provisoire** Variation Définitif Variation Provisoire Définitif Variation 2015 2014 2015/2014 2013 2014/2013 2014 2013 2014/2013 787.97 495.78 Prêts Personnes morales 910.78 15,6% 426,19 84.9% 936.03 88.8% 145,44 Souscription de titres 171,37 17,8% 106,76 36,2% 195,24 150,41 + 29,8% 18.8% Subventions versées Personnes morales 284.06 166.31 70.8% 209.23 20.5% 204.44 251.84 Prêts Personnes physiques 639,74 690,92 7,4% 715,63 3.5% 847,50 887,45 4.5% 76,58 Subventions versées Personnes physiques 56,10 36,5% 46,05 21,8% 69.07 55.57 24,3% Emplois directs des collecteurs (C = A+B) 2 082,52 1 846,73 12,8% 1 503,86 22,8% 2 252,28 1 841,04 22,3% Prêts Politiques nationales - Action Logement (D) 144.57 86.00 68.1% 109.76 99.2% 136.12 195.44 30.4% Subventions Politiques Publiques Nationales (E) 0.9% 709.40 100,0% 1 156,41 867.49 33.3% 193.38 903.98

Source: ANCOLS (recueil prévisionnel exercice 2015; recueil provisoire exercice 2014; recueils définitif et provisoire exercice 2013)

L'augmentation des concours directs aux personnes morales de 24,2% résulte d'une croissance des subventions de 70,8%, d'une progression des dotations en fonds propres de 17,8% et d'un accroissement

des prêts de 15,6%. La variation déterminée en 2013 sur le champ réduit (+48,2%) étant pratiquement identique à celle constatée sur les données exhaustives (+48,7%), l'augmentation réelle pour l'ensemble du périmètre en 2015 devrait être semblable à celle prévue par les organismes dont les données sont exploitables. Les concours aux personnes morales devraient donc avoisiner 1 660 millions d'euros⁷ en 2015.

Quant aux emplois directs destinés aux personnes physiques, ils devraient atteindre en 2015, pour le champ réduit, 716,3 millions d'euros, soit 4,1% de moins qu'en 2014. La baisse de 1,9% constatée en 2014 sur le champ réduit étant moins forte que la variation déterminée à partir des données exhaustives (-2,8%), l'évolution prévue en 2015 pour les 20 CIL devrait donc, selon les données des collecteurs, se traduire par une baisse d'au moins 4,1% et les concours aux personnes physiques devraient ainsi s'élever au maximum à 880 millions d'euros⁸.

Au total, le montant prévisionnel global des emplois directs ne devrait donc pas excéder 2 540 millions d'euros, soit 1 660 millions d'euros pour les personnes morales et 880 millions d'euros pour les personnes physiques.

Concernant le financement des politiques nationales, la présentation des données du recueil prévisionnel ne permet pas de faire la distinction entre les subventions aux politiques nationales Action Logement et les subventions aux politiques publiques nationales. Aussi, les subventions pour le financement de l'APAGL et de la GRL qui constituent des subventions pour les politiques nationales Action Logement sont incluses dans la rubrique « Subventions Politiques Publiques Nationales ». Toutefois, leur montant est relativement faible par rapport aux subventions pour les politiques publiques nationales.

Sous la réserve ci-dessus formulée, selon les données des collecteurs, l'impact des prêts pour le financement des politiques nationales Action Logement devrait atteindre 144,6 millions d'euros sur le champ réduit pour l'exercice 2015, soit une hausse de 68,1%. Quant aux subventions pour le financement des politiques publiques nationales, ces dernières devraient atteindre 966,3 millions d'euros au cours de l'exercice 2015 pour le champ réduit.

Les politiques nationales étant une composante exogène pour les organismes, les prévisions de ces derniers peuvent ne pas être réellement prédictives des niveaux qui seront réellement observés, compte tenu notamment des ajustements susceptibles d'être mis en œuvre par l'UESL. Sur la base de la Convention quinquennale 2015-2019 en date du 2 décembre 2014 entre l'État et l'UESL - Action Logement, le montant des prêts pour le financement des politiques nationales Action Logement devrait être de 200 millions d'euros au titre de l'année 2015 pour l'ensemble des 20 collecteurs et les subventions pour le financement des politiques publiques nationales devraient s'élever à 1 209 millions d'euros (dont un financement de 850 millions d'euros pour l'ANRU et une contribution de 300 millions d'euros pour le FNAL) pour la même année et pour tous les CIL.

Ainsi, le niveau des emplois de l'année 2015 ne devrait pas excéder 3 949 millions d'euros selon les données des collecteurs et de l'UESL alors que le niveau de ressources attendues devrait être compris entre 4 341 millions d'euros et 4 643 millions d'euros.

Ī

 $^{^{7}}$ 1 660 \approx 1 335,71 * (1 + 24,2%).

 $^{^{8}}$ 880 \approx 916,56 * (1 - 4,1%).